

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Frédéric Henriot, Ariane Wachthausen, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Hervé Dole, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth Delavergne, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet (arrivée à 20h37), Eric Lucas.

Anne-Charlotte Bénichou (jusqu'à 21h17)	Pouvoir à Didier Missenard
Pierre Bertiaux	Pouvoir à Mireille Delafaix
Elisabeth Caux	Pouvoir à David Ros
Pierrick Courilleau	Pouvoir à Louis Leroy

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 28
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Michèle Viala est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2023-86 – SERVICES TECHNIQUES – APPROBATION DE L'ADHESION DE BURES-SUR-YVETTE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ EN ÎLE DE FRANCE (SIGEIF) DE LA COMPETENCE D'AUTORITÉ ORGANISATRICE DU SERVICE PUBLIC DE LA DISTRIBUTION DE GAZ

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu les articles L2121-29 et L5211-18 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 28 octobre 2022 ainsi que le contenu du cahier des charges annexé à cette convention,

Vu l'article 3 des statuts du SIGEIF, prévoyant l'admission de nouvelles communes dans le périmètre du SIGEIF,

Vu la délibération n°23-13 du Comité d'administration du SIGEIF en date du 06 février 2023 autorisant l'adhésion de la Commune de Bures sur Yvette au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Bures-sur-Yvette en date du 11 avril 2023, sollicitant son adhésion au Syndicat pour la compétence en matière de distribution publique de gaz,

Vu l'avis de la Commission des finances, du développement durable et des affaires générales du 25 septembre 2023,

Considérant la volonté de la Commune de Bures-sur-Yvette d'adhérer au SIGEIF au titre des compétences d'autorité organisatrice du service public de distribution de gaz,

Considérant la nécessité des collectivités membres du SIGEIF de se prononcer sur l'adhésion d'une nouvelle Commune,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'adhésion de la Commune de Bures sur Yvette au SIGEIF pour la compétence en matière d'autorité organisatrice du service public de la distribution gaz

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le 02 OCT 2023
et de la publication le 02 OCT 2023

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne

